

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 septembre 2016.

Présents : Mrs Foucher J, Samson PH, Collet Y, Martin G, Pattyn Jm, Varen J, Manzini JM.
Mmes Buisson F, Gabanou L, Martin I.,
Absents excusés : Mme Ropars F.

PLU : Suite au recours déposé auprès du tribunal administratif par les consorts Depuydt, Mr le maire présente au conseil municipal le mémoire en défense qui a été envoyé au tribunal le premier aout 2016 par notre avocat. Suite à ce recours Mr le maire demande au conseil municipal de délibérer sur une DM du budget d'investissement pour pouvoir payer la première facture de l'avocat. Cette délibération est votée à l'unanimité par le conseil. En conséquence une DM sera fait pour prendre 2700€ sur le compte 2152 et le transférer sur le compte 202.

SIEGE. Mr le maire informe le conseil que les travaux d'enlèvement des poteaux rue de l'ancienne forge et du Buisson Marie doit avoir lieu prochainement. D'autre part, le conseil municipal décide d'inscrire sur 2017 la finalisation de l'enfouissement des lignes rue de l'ancienne forge et celle du Buisson Marie, ainsi que la mise en place de nouveaux réverbères rue Marcel Bellencontre.

Budget. Mr le Maire présente au conseil le résultat de la récolte 2016, qui à cause de la météo n'as pas été remarquable tout en restant raisonnable par rapport au reste du département. Les résultats sont les suivants, Blé tendre 65,8 qt à l'Ha, Colza 28.8 qt à l'Ha et Orge 58 qt à l'Ha. Suite à ces résultats notre assurance multirisque climatique ne peut pas fonctionner.

Divers. Nous informons les habitants de la commune que la cabine téléphonique située dans l'abri-bus en face de la mairie a été retirée.

Le conseil décide à l'unanimité la remise en place des éclairages de Noël. le marché de Noel le 4 décembre, le tour des illuminations le 18 décembre, mais d'annuler l'arbre de Noël des enfants pour cette année.

La séance est levée à 23h.